



RESOLUTION DE DAKAR – 5 octobre 2015

Nous, Ministres des pays participant à l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres l'Administrateur de l'OIF et le Recteur de l'AUF, réunis à Dakar le 5 octobre 2015 au sein du Comité de pilotage d'IFADEM, sommes parvenus aux conclusions et recommandations suivantes :

Considérant les Objectifs pour le développement durable (ODD) adoptés par les Etats membres de l'Organisation des Nations Unies le 25 septembre 2015, en particulier l'Objectif 4 qui vise à « garantir une éducation de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous »,

Prenant acte du bilan effectué à l'occasion du Forum mondial sur l'éducation 2015 (Incheon, République de Corée – mai 2015) par la communauté éducative mondiale sur l'atteinte des Objectifs de l'éducation pour tous inscrits dans le Cadre d'action de Dakar, qui appelle un « recentrage sur la qualité de l'éducation et l'apprentissage »,

Considérant l'engagement de la Francophonie pour la réussite de l'Agenda pour l'Education 2030, exprimé à l'occasion de ce Forum mondial par la voix de la Secrétaire générale de la Francophonie,

Considérant la Déclaration d'Incheon de mai 2015, notamment en son article 9 qui encourage une éducation de qualité et incite à ce que « les enseignants et les éducateurs aient les moyens d'agir, qu'ils soient recrutés de manière adéquate, qu'ils reçoivent une formation et des qualifications professionnelles satisfaisantes, et qu'ils soient motivés et soutenus au sein de systèmes gérés de manière efficace et efficiente, et dotés de ressources suffisantes »,

Considérant le projet de Cadre d'action d'Incheon, dont la version finale sera adoptée à l'UNESCO le 4 novembre 2015, notamment sa Cible 4.c qui stipule : « D'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement »,

Se félicitant des efforts déployés pour une éducation de qualité pour tous, par les pays et tous les acteurs de la coopération éducative internationale,

Se référant aux textes fondateurs d'IFADEM, notamment les Déclarations de Bucarest (2006), Québec (2008), Montreux (2010) et Kinshasa (2012), la convention-cadre relative à la gestion et au déploiement d'IFADEM (2011) et ses avenants, ainsi que les accords-cadres conclus entre l'Organisation internationale de la Francophonie, l'Agence universitaire de la Francophonie et les pays concernés, ainsi que leurs avenants, notamment avec les partenaires techniques et financiers ,

Considérant la Stratégie Jeunesse de la Francophonie, la Stratégie économique francophone et la Stratégie de la Francophonie numérique,

Rappelant qu'IFADEM a pour but d'améliorer la qualité de l'éducation de base, en se concentrant sur l'accompagnement des Etats et des gouvernements dans l'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles stratégies de formation continue des enseignants, grâce à un dispositif hybride, associant tutorat, formation à distance et présentielle et usage des technologies de l'information et de la communication.

Réaffirmant sa précédente Résolution, prise lors du Comité de pilotage d'Abidjan de mai 2013,

Saluant les évolutions significatives de l'Initiative depuis le Comité de pilotage d'Abidjan, notamment l'apport qualitatif sur la production et la diversification des outils pédagogiques, l'extension du périmètre géographique

d'intervention de l'Initiative passé de sept à onze (et bientôt quinze) pays, ainsi que l'engagement des pays dans le sens de la pérennisation des acquis de l'Initiative,

Rappelant le rôle primordial de l'enseignant dans l'amélioration de la qualité de l'éducation,

Gardant à l'esprit les évaluations menées aux niveaux national et international, ainsi que leurs conclusions à l'égard du bien-fondé de l'Initiative, de ses modalités de mise en œuvre et de ses résultats,

1. *Nous engageons* à garantir la participation dynamique et l'engagement durable des institutions et des acteurs nationaux en charge d'IFADEM - à tous les niveaux du système éducatif - ce qui constitue une condition primordiale de réussite de l'Initiative ;
2. *Reconnaissons et confirmons* l'intérêt et la pertinence de l'Initiative pour les politiques et stratégies nationales de formation initiale et continue des enseignants ;
3. *Nous engageons* à pérenniser, élargir et valoriser les acquis de l'Initiative ;
4. *Nous engageons* à travailler pour une plus grande intégration des technologies numériques dans l'éducation et dans la formation des enseignants et ce dès la formation initiale, en favorisant la fréquentation des espaces numériques dès ce stade de formation, ainsi qu'à renforcer l'utilisation des supports technologiques dans la mise en œuvre de la formation à distance ;
5. *Réaffirmons* la volonté de favoriser la coopération Sud-Sud entre les pays participants et ceux rejoignant l'Initiative, afin de capitaliser et de mettre en valeur les pratiques et les expertises qui y sont développées, notamment en mettant en place des réseaux d'échanges de pratiques entre les acteurs en charge d'IFADEM ;
6. *Considérons* que l'augmentation du nombre d'années de scolarité gratuite et obligatoire, la refonte des cycles d'enseignement ainsi que le recours aux langues nationales créent des besoins nouveaux. Face à ces défis, le modèle d'ingénierie IFADEM, ouvert, adaptable et transférable, pourrait être sollicité, en fonction des demandes exprimées par les pays ;
7. *Nous engageons* à garantir la cohérence et la synergie d'IFADEM avec les autres programmes ou projets touchant son périmètre d'intervention, en favorisant l'échange entre les acteurs impliqués le plus en amont possible de l'intervention ;
8. *Confirmons* la nécessité d'encourager et de soutenir la réflexion didactique sur l'usage des langues notamment le français dans l'enseignement des mathématiques et des disciplines scientifiques dès l'enseignement primaire et recommandons la mise en place d'actions visant cet objectif ;
9. *Recommandons* la nécessité de valoriser la réussite à la formation IFADEM suivie par les maîtres, par des mesures liées à leurs conditions de travail et/ou à l'évolution de leurs carrières ;
10. *Recommandons* le renforcement de la sensibilisation à l'initiative des directeurs d'écoles et le développement d'actions de formations spécifiques liées à leur fonction et à leur implication dans le dispositif ;
11. *Recommandons* la mise en place de stratégies de communication spécifiques à chaque pays sur l'initiative IFADEM en direction de la communauté éducative dans son acception la plus large ;
12. *Recommandons* le renforcement d'une activité de recherche scientifique, permettant d'enrichir des réflexions pédagogiques et de capitaliser l'expérience et la connaissance autour de thèmes liés à IFADEM ;
13. *Encourageons* les actions menées dans le cadre du suivi-évaluation d'IFADEM en favorisant le recueil et le partage de données sur les processus mis en œuvre, les bonnes pratiques en fonction des contextes locaux afin de mieux comprendre les déterminants de qualité de l'Initiative et de renforcer la professionnalisation des enseignants ;
14. *Appelons* le Comité de coordination d'IFADEM à contribuer à mettre en œuvre les moyens nécessaires à l'accomplissement des activités évoquées ci-dessus ;
15. *Félicitons* le Comité de coordination d'IFADEM pour le travail accompli et l'encourageons à poursuivre les missions qui lui sont confiées ;

16. *Remercions* les partenaires d'IFADEM, particulièrement, l'Agence française de développement, l'Association pour la promotion de l'éducation et de la formation à l'étranger et Wallonie- Bruxelles International, le Ministère des Affaires étrangères, Commerce et Développement du Canada, le Ministère des Relations internationales et de la Francophonie du gouvernement du Québec, l'Union Européenne et le Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, l'UNESCO ainsi que la Fondation Intel ;
17. *Accueillons avec faveur* la création de l'Institut de la Francophonie pour l'Education et la Formation ;
18. *Appelons* les partenaires techniques et financiers internationaux intervenant dans le domaine de l'éducation à soutenir le développement d'IFADEM ;
19. *Remercions* le Comité de coordination IFADEM pour l'organisation et la tenue de la réunion de ce Comité de pilotage ;
20. *Adressons nos remerciements* les plus chaleureux à l'Etat et à la population du Sénégal pour la qualité de l'accueil, de l'hospitalité et de l'organisation, hautement appréciées.

Fait à Dakar le 5 octobre 2015.